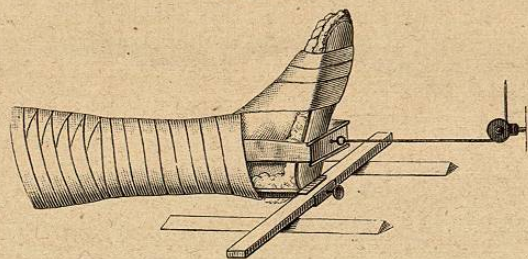


Si la jambe était abandonnée ainsi sans soutien, elle s'enfoncerait dans le matelas, et l'action du poids serait annulée en tout ou en partie par le frottement; le pied tomberait en dehors, peut-être aussi parfois en dedans, et la coaptation des fragments en souffrirait.

Pour obvier à ces inconvénients on peut placer la jambe sur l'appareil à glissement de VOLKMANN (fig. 219); cet appareil consiste en une

Fig. 219.



Appareil à glissement de Volkmann.

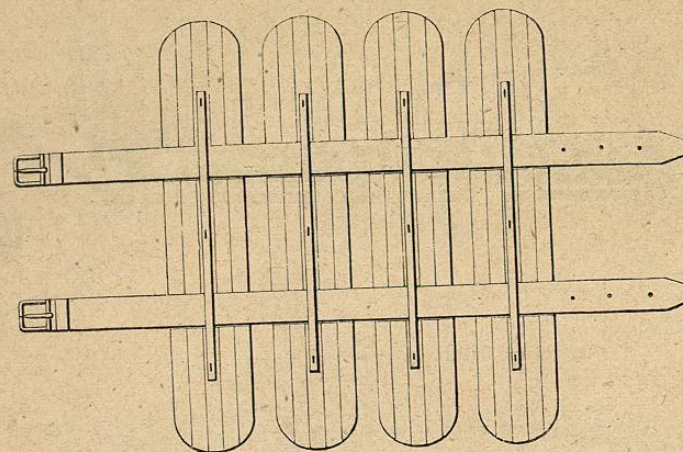
gouttière en tôle, échancrée au talon et pourvue d'une semelle à la partie inférieure de laquelle se trouve une traverse, qui repose et glisse sur l'arête de deux morceaux de bois taillés en prismes bien polis.

En l'absence de gouttière, on peut fixer la traverse au moyen d'une bande plâtrée roulée autour du pied et de la partie inférieure de la jambe; cette traverse glissera sur deux bâtonnets prismatiques réunis parallèlement l'un à l'autre par des fils de fer (v. fig. 218).

La contre-extension se fait au moyen d'une cravate rembourrée ou d'un fort tube de caoutchouc embrassant le périnée; les extrémités de la cravate ou du tube sont fixées par des crochets à la tête du lit. On peut aussi utiliser le poids du corps du blessé, en ayant soin de relever la partie inférieure du lit dont les pieds seront exhaussés par des plots de bois ou par deux gros cailloux.

Afin d'empêcher le déplacement latéral des fragments osseux, on entoure la cuisse de courtes attelles, celles de BELL, p. ex., (v. fig. 46) ou des quatre attelles pliantes de GOOCH réunies entr'elles par des courroies à boucles (fig. 220).

Fig. 220.



Attelles pliantes de Gooch pour fracture de la cuisse.

z. Gouttière à extension de HODGEN (Extensionswiege) (fig. 221). Pour le traitement par l'extension continue des fractures de la cuisse par coup de feu, HODGEN a proposé un appareil qui n'est pas sans mérite.

Fig. 221.

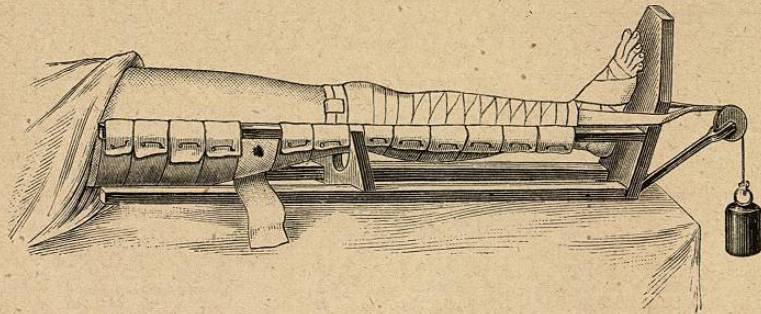


Gouttière à extension (Hodgen).

Il se compose d'un cadre de bois, fait de quatre barres carrées réunies par une pièce échancrée, verticalement placée sous le jarret, et par une semelle de bois; entre les barres supérieures sont tendues des bandelettes sur lesquelles repose le membre, dont l'extension a lieu au moyen d'un poids fixé par l'anse de sparadrap de CROSBY (fig. 222).



Fig. 222.



Gouttière à extension (Hodgen).

λ. *Attelle antérieure de SMITH*, pour fractures simples ou compliquées de l'extrémité inférieure (fig. 223). Cette attelle, qui se fait

Fig. 223.

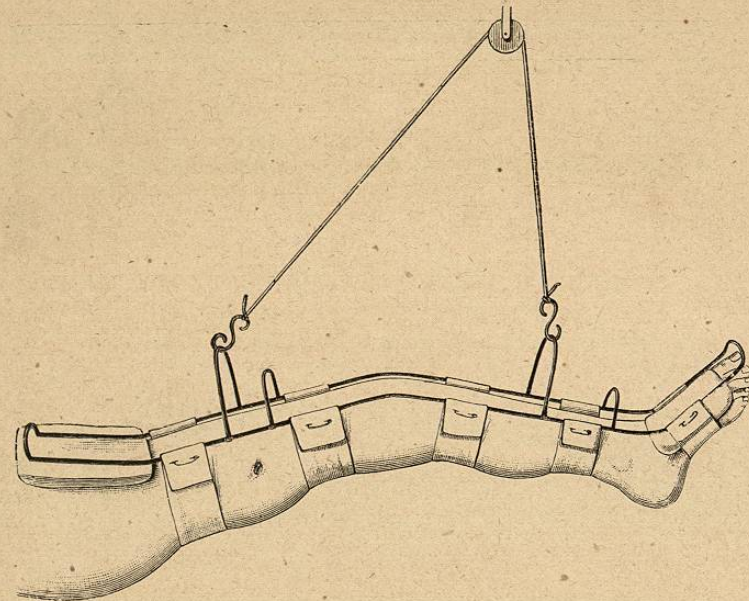


Attelle antérieure à suspension (Smith). 1.

très-facilement avec du fil de fer de télégraphe, peut, suspendue à une poulie placée au dessus de la jambe, servir à l'extension de la cuisse. Pour appliquer l'appareil, on recourbe légèrement le cadre de fil de fer à la hauteur des trois articulations; on le place sur la partie antérieure du membre auquel il est provisoirement assujéti par cinq bandelettes mouillées; puis on le suspend (fig. 224). La région inguinale et le coude-pied sont garantis par des coussinets de la pression du fil de fer.

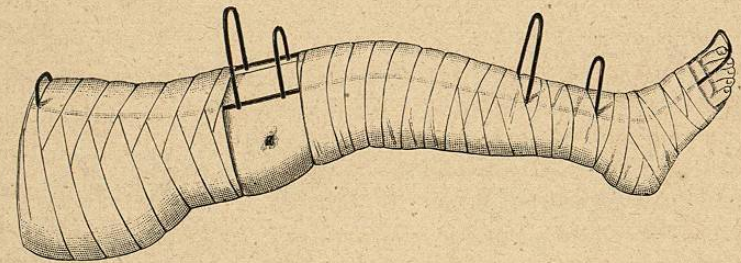
Ceci fait, l'extrémité inférieure entière et l'appareil sont enveloppés d'un bandage roulé qui laisse les plaies à découvert (fig. 225). Celles-ci pourront recevoir un pansement indépendant du tout.

Fig. 224.



Attelle antérieure de Smith. 2.

Fig. 225.

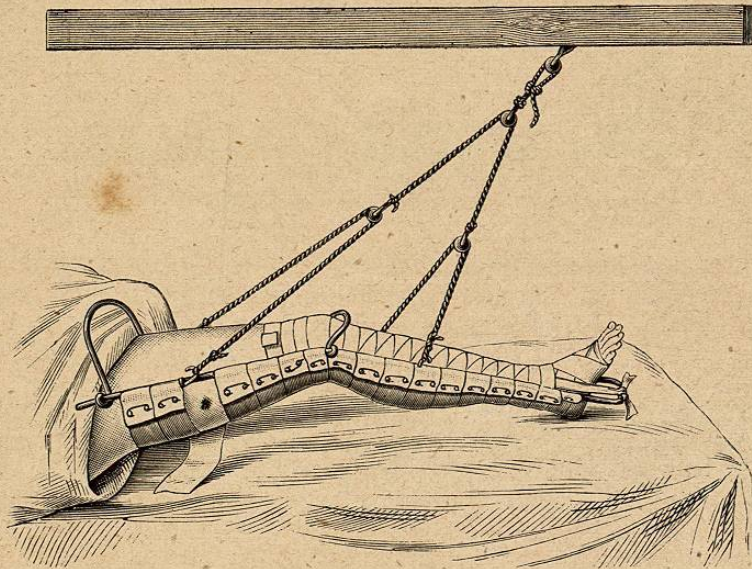


Attelle antérieure de Smith. 3.

μ. L'appareil précédent a été perfectionné d'une manière très-pratique grâce aux *anses* de HODGEN, et grâce aussi à un meilleur mode de suspension imaginé par BLOXAM (fig. 226).



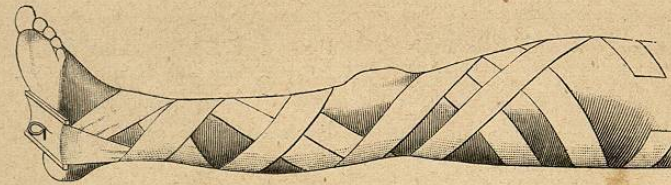
Fig. 226.



Attelle antérieure de Smith pour fracture compliquée de la cuisse, avec les modifications de Hodgen et de Bloxam.

v. L'extension par des poids ou par la suspension ne pouvant être utilisée pendant le transport du blessé hors du champ de bataille, l'auteur a proposé de substituer à ces procédés, l'extension par des *anneaux de caoutchouc* qu'on applique de la manière suivante. Pour fixer sous la plante du pied la planchette à extension, on peut, si l'on n'a pas de sparadrap, se servir de deux bandes mouillées, ayant chacune deux fois la longueur du membre inférieur, et dans le milieu desquelles on fait une petite ouverture destinée à laisser passer l'anneau de la planchette; celle-ci est donc pourvue de quatre bouts de bande; deux de ces extrémités libres passent en avant, deux en arrière, décrivant des spirales autour de la jambe et de la cuisse (fig. 227). Par dessus s'applique un bandage roulé remontant jusqu'au siège de la fracture. Il est alors possible d'exercer une forte traction sur la planchette sans que les bandes glissent. Si l'on a sous la main de l'amidon, de la farine, il est facile d'augmenter la solidité de l'appareil.

Fig. 227.



Fixation par des bandes mouillées de la planchette à extension.

Pour l'extension élastique, on emploie les *anneaux de caoutchouc* qui se trouvent partout dans le commerce, ou bien à leur défaut des fragments de *tubes en caoutchouc* aux extrémités desquels on fixe avec une ficelle serrée des *bouchons de bois* garnis de crochets (fig. 228 et 229).

Fig. 228.



Bouchon de bois pour tube en caoutchouc.

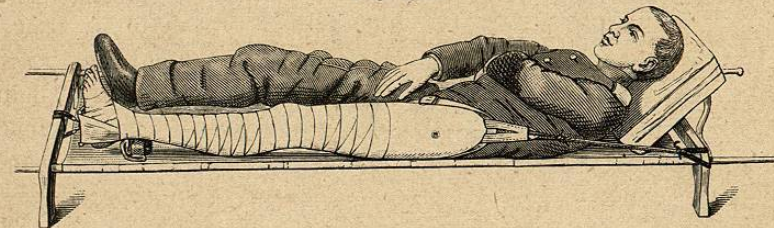
Fig. 229.



Tube de caoutchouc avec bouchons à crochet pour l'extension élastique.

Pendant le transport du blessé, il suffit de fixer les anneaux, les anses élastiques aux extrémités inférieures et supérieures du brancard

Fig. 230.



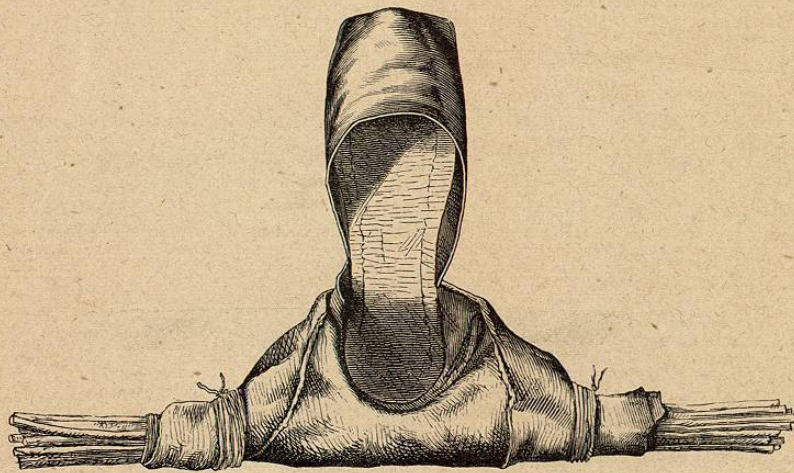
Appareil à extension pour fracture de cuisse fixé au brancard pendant le transport du blessé (Esmarch).

(fig. 230), en se servant en guise de cravate pour la contre-extension, du *ceinturon*, du pantalon fendu en dehors jusqu'à la hanche, en dedans



jusqu'au milieu de la cuisse, et roulé jusqu'au périnée. Dans le but d'empêcher les oscillations latérales de la jambe, on utilise comme appareil la *botte* du blessé; on la fend en avant sur la ligne médiane jusqu'au niveau de l'interligne articulaire métatarso-phalangien; de là on fait partir de chaque côté deux nouvelles incisions elliptiques aboutissant au bord antérieur du talon; la tige de la botte est ensuite roulée autour d'un faisceau de branchages, d'une étroite attelle de bois ou du sabre du blessé, et liée aux deux bouts avec une ficelle (fig. 231).

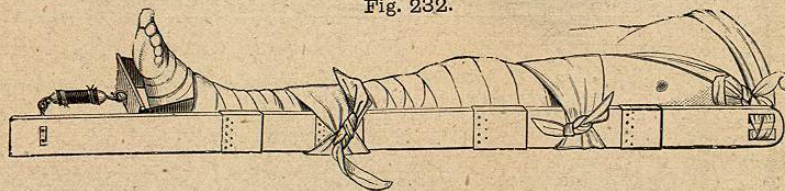
Fig. 231.



Botte d'ordonnance coupée utilisée comme moyen de contention du pied.

On peut aussi se servir pour l'extension élastique d'une *attelle de bois* facile à démonter, divisée qu'elle est en cinq pièces garnies de douilles en fer-blanc pour l'emboîtement réciproque des diverses sections (fig. 232).

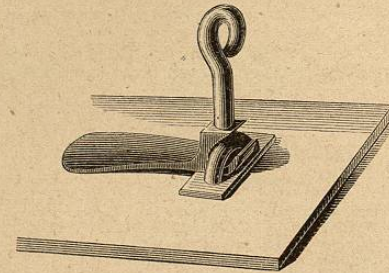
Fig. 232.



Attelle faite de plusieurs pièces pour l'extension élastique de la cuisse.

A la division inférieure s'adapte pour l'usage un crochet de fer (fig. 233) auquel se fixe l'anneau à extension. A la division supérieure se trouvent

Fig. 233.



Crochet mobile de l'attelle précédente.

deux trous au travers desquels passent la ceinture et le tube de caoutchouc du sous-cuisse. Si l'on n'utilise pas le pantalon comme moyen de contre-extension, on s'en sert comme garniture entre l'attelle et le membre. Cette attelle, avec son crochet et ses deux anneaux de caoutchouc, prend si peu de place qu'on peut en porter plusieurs

dans le sac à pansement sur le champ de bataille.

## R. BANDAGES DU TRONC.

1. Bandage roulé de la poitrine (fig. 234).
2. Bandage croisé du dos (fig. 235).

Fig. 234.



Fig. 235.

